

Du six Mars mil neuf cent-dix, à six heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de Genevieve Felix Marius
 né à La Garde le jeudi six à deux heures du soir
 fils de Genevieve Joseph né à Spiez
 département de Valais profession de tailleur de pierres âgé
 de deux ans, domicilié à La Garde et de Emilie
Emilie née à Spiez département de Valais
 profession de journalière âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Garde (voir)

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par André André

âgé de quarante ans, profession de arroseur
 domicilié à La Garde
 Premier témoin, André Charles âgé de vingt ans, profession de arroseur
 domicilié à La Garde
 Second témoin, Emilie Joseph âgé de deux ans,
 profession de garçon d'écurie domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charles, maire de
 la commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Du six Mars mil neuf cent-dix, à six heures du matin.

ACTE DE NAISSANCE de Extrait du registre des naissances de l'Etat
 civil de La Garde le jeudi six à deux heures du soir
 fils de Genevieve Joseph né à Spiez
 département de Valais profession de tailleur de pierres âgé
 de deux ans, domicilié à La Garde et de Emilie
Emilie née à Spiez département de Valais
 profession de journalière âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Garde (voir)

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par André Charles, maire de
 la commune de La Garde, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Du six Mars mil neuf cent-dix, à six heures du soir.



N°

ACTE DE NAISSANCE de Genevieve Felix Marius
 né à La Garde le jeudi six à deux heures du soir
 fils de Genevieve Joseph né à Spiez
 département de Valais profession de tailleur de pierres âgé
 de deux ans, domicilié à La Garde et de Emilie
Emilie née à Spiez département de Valais
 profession de journalière âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Garde (voir)

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par André Charles, maire de
 la commune de La Garde, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Premier témoin, André Charles âgé de vingt ans, profession de arroseur
 domicilié à La Garde
 Second témoin, Emilie Joseph âgé de deux ans,
 profession de garçon d'écurie domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charles, maire de
 la commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Du six Mars mil neuf cent-dix, à six heures du soir.

N° 19
Genevieve
Blancie Ricardo

Marié à La Garde (voir)
 le jeudi six à deux heures
 mil neuf cent-dix
 à l'officier de l'Etat Civil
André Charles

Decedé à La Garde (voir)
 le jeudi six à deux heures
 le jeudi six à deux heures
 le jeudi six à deux heures

ACTE DE NAISSANCE de Genevieve Felix Marius
 né à La Garde le jeudi six à deux heures du soir
 fils de Genevieve Joseph né à Spiez
 département de Valais profession de tailleur de pierres âgé
 de deux ans, domicilié à La Garde et de Emilie
Emilie née à Spiez département de Valais
 profession de journalière âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Garde (voir)

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par André Charles, maire de
 la commune de La Garde, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Premier témoin, André Charles âgé de vingt ans, profession de arroseur
 domicilié à La Garde
 Second témoin, Emilie Joseph âgé de deux ans,
 profession de garçon d'écurie domicilié à La Garde

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charles, maire de
 la commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.